

L'actualité économique : le port de Marseille et la Suisse : création d'un comité permanent franco-suisse

Autor(en): **R.E.F.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **29 (1949)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888402>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

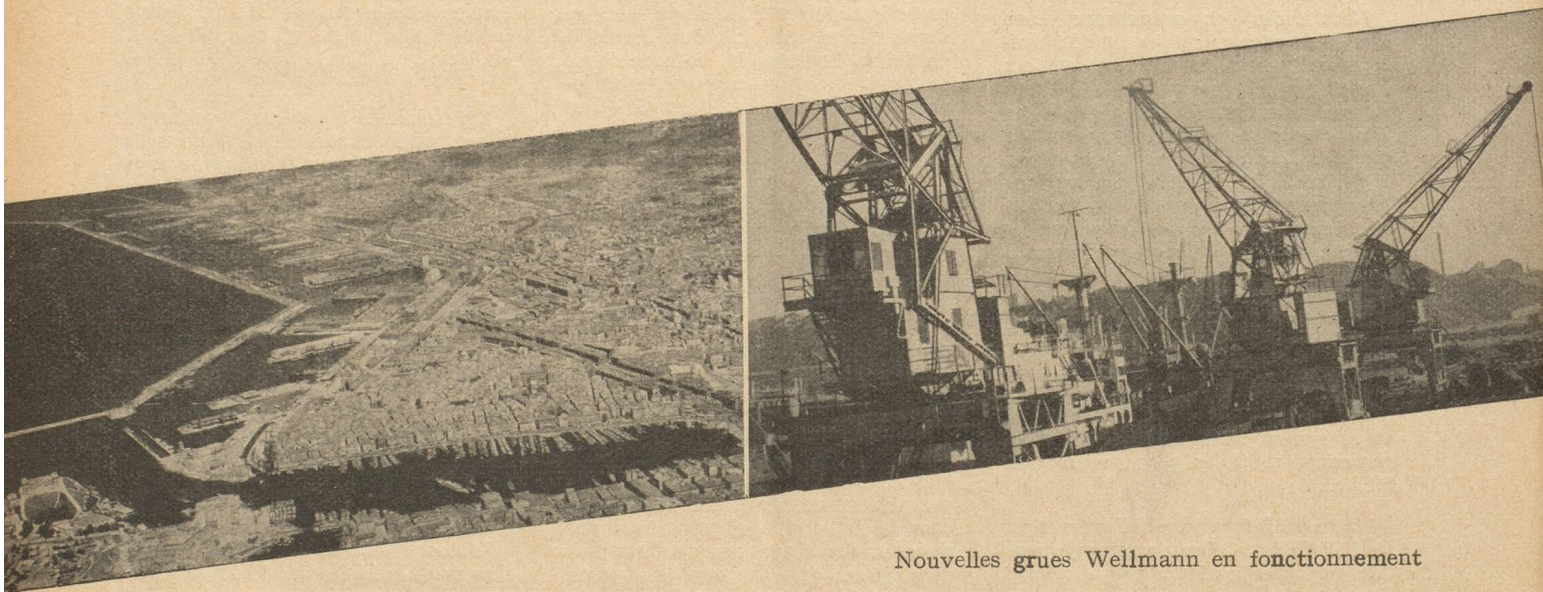
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE PORT DE MARSEILLE ET LA SUISSE Création d'un comité permanent franco-suisse

Le 6 décembre 1948, la Chambre de commerce de Marseille convoquait une délégation française et une délégation suisse à la séance constitutive du Comité permanent franco-suisse du port de Marseille.

Ce comité comprend du côté français deux délégués de la Chambre de commerce de Marseille et un délégué de chacun des organismes suivants : Société nationale

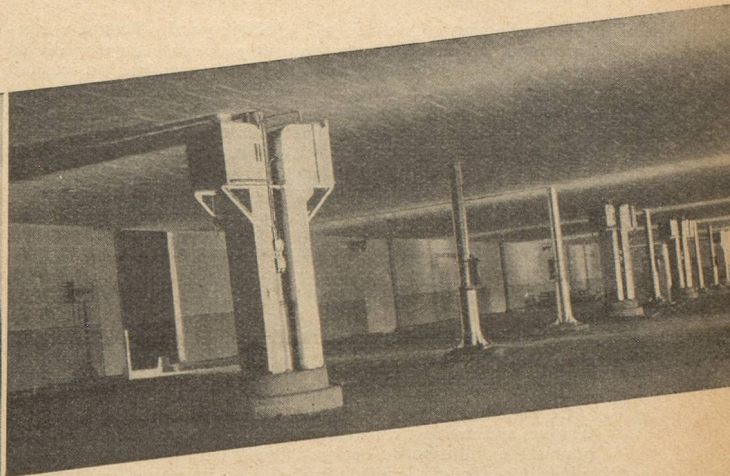
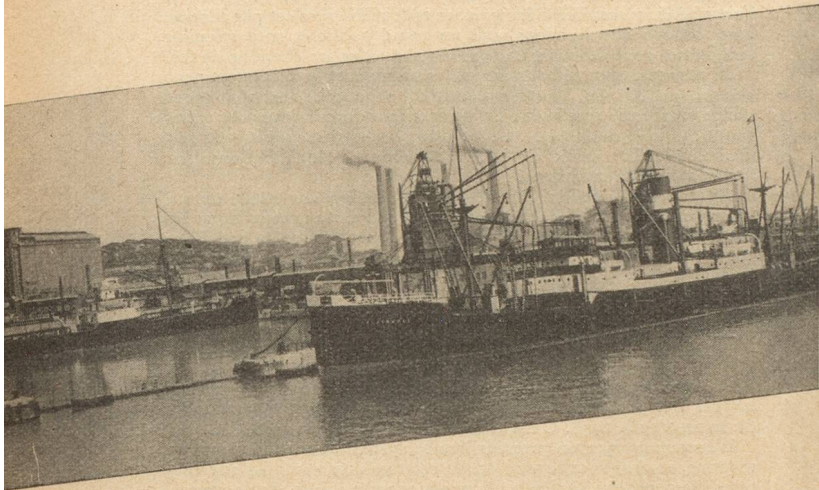
des chemins de fer français, direction du port de Marseille, Chambre de commerce française pour la Suisse et un secrétaire français ; du côté suisse, sont représentés par un délégué : les Chemins de fer fédéraux, l'Administration fédérale des blés, la Chambre de commerce de Genève, la Chambre de commerce vaudoise et la Chambre de commerce suisse en France.



Vue aérienne des ports de Marseille

Nouvelles grues Wellmann en fonctionnement

Déchargement d'une cargaison de grains
à l'aide d'installations pneumatiques



Le but de ce comité, exposé par M. Rogliano, membre trésorier et président de la commission du trafic de la Chambre de commerce de Marseille, consistera tout d'abord à examiner d'une manière permanente et systématique les problèmes du coût des opérations de transit des personnes et des marchandises en provenance ou à destination de la Suisse par le port de Marseille, compte tenu des conditions techniques d'exploitation, de l'outillage portuaire et des lignes de communication maritimes. Il appartiendra, d'autre part, au comité de suggérer les méthodes d'exploitation les meilleures et les plus rationnelles en vue d'abaisser le coût des opérations et d'encourager la coopération étroite de toutes les administrations, organismes et personnes qui contribuent à quelque titre que ce soit à ce transit.

M. Kradolfer, Directeur général des Chemins de fer fédéraux et président de la délégation suisse, a émis de son côté le vœu que malgré le caractère consultatif de ce comité, il pourra réaliser des améliorations en favorisant les courants naturels de trafic.

Au cours de la discussion, M. Bovet, président de la section de Marseille de la Chambre de commerce suisse en France, s'est demandé s'il ne conviendrait pas

d'étendre le rayonnement du Comité permanent franco-suisse du port de Marseille aux différents ports français méditerranéens et de solliciter à cette occasion la collaboration des chambres de commerce intéressées.

Le lendemain, par un temps magnifique, les membres des deux délégations ont été invités par les organisateurs de cette réunion à visiter les installations du port de Marseille et nous avons pu admirer, en particulier, un centre sanitaire ultra-moderne, qui prouve, d'ailleurs comme tous les autres grands travaux en cours, les efforts tentés par Marseille pour reconstruire son port et le développer.

Assurer de façon toujours plus expéditive, rationnelle et économique le transit à destination et en provenance de la Suisse, tel est l'objectif que poursuivent les édiles du port et de la Chambre de commerce de Marseille. La création du Comité permanent franco-suisse du port de Marseille est un nouveau pas dans cette direction. Nous ne pouvons pour notre part qu'approuver cette heureuse initiative, persuadés qu'elle ne tardera pas à se révéler d'une grande utilité.

R. E. F. S.